

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 4 Juin 1865.

Dans le rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'établissement d'une surtaxe à l'octroi de la commune de Menton (Alpes-Maritimes), M. Lubonis, Député au Corps législatif, a cru nécessaire de retracer un tableau rétrospectif de la situation de cette commune avant 1848. Cet exposé contient des allégations calomnieuses, qui sont nettement formulées, contre feu S. A. S. le Prince Florestan I^{er}.

A les lire, on dirait que, malgré ses efforts pour devenir entièrement Français, le Député de Nice n'a pu se dépouiller des préventions séculaires de la Sardaigne, son ancienne patrie, à l'égard de la Principauté.

Nous ne relèverons pas toutes les exagérations de chiffres, toutes les inexactitudes et les contradictions de ce rapport ; il faut faire, nous le savons, la part des passions humaines ; mais, en homme habile, M. Lubonis n'aurait pas dû, ce nous semble, accepter sans réserve des assertions mensongères et se rendre, devant le Corps législatif, l'écho de rancunes locales et de haines personnelles, au dessous de l'attention d'un des premiers corps de l'État.

Nous nous contenterons d'affirmer que, contrairement aux assurances de M. Lubonis, la commune de Menton n'a pas profité, en 1848, de son indépendance pour abolir la plupart des impôts existant avant cette époque. En effet, il est connu de tous que le système financier des villes de Menton et de Roquebrune n'a reçu aucune modification jusqu'à leur annexion à la France en 1861.

On pourrait, en outre, se demander pourquoi, dans cette circonstance, M. Lubonis s'est montré si injuste et si sévère, tandis que le rapport présenté récemment au Corps législatif par le même Député, au sujet d'un emprunt à contracter par la ville de Nice, ne renferme aucun blâme à l'adresse du Gouvernement Piémontais, qui a constamment laissé dans le plus complet abandon la province de Nice, dont la prospérité n'a pris un essor si rapide que depuis sa réunion à la France.

Il semble que M. Lubonis aurait pu, dans son rapport relatif à Menton, conclure à l'adoption d'une surtaxe à l'octroi de cette commune, sans ressusciter de prétendus griefs remontant à plus de dix-sept

années et dont le souvenir n'est nullement conforme à la haute bienveillance que l'Empereur n'a cessé de témoigner au Prince Charles III et à la Principauté. Imitons les exemples d'apaisement journalièrement donnés par le Gouvernement de Sa Majesté et ne réveillons pas, comme le disait si noblement Napoléon III, il y a peu de jours, dans une lettre devenue historique « des sentiments de haine et de rancune, qui ne sont plus de notre époque. » C'est ainsi, mieux qu'en se faisant l'écho de mesquines passions, qu'on réussit à bien servir son pays et qu'on se montre digne du titre de citoyen français.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince a dû quitter hier, samedi, le Château de Marchais pour se rendre en Allemagne.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco du 1^{er} au 31 mai est de 3,509.

On poursuit avec énergie les travaux qui doivent amener la transformation complète de ce beau pays. L'usine à gaz s'élèvera bientôt, à en juger par la vigoureuse impulsion donnée à son établissement ; les routes sont élargies ; on renverse les maisons, on défonce les jardins pour rendre les chemins plus spacieux, plus dignes du panorama qui nous enveloppe de tous côtés de sa splendeur.

Monaco, dans ce moment, ressemble un peu à la Salente d'Idoménée, décrite par Fénelon dans ce chef-d'œuvre qu'on nomme *Télémaque*. C'est un vaste chantier de constructions. Tous les points sont attaqués à la fois. — C'est ainsi que commencent à se réaliser une partie des merveilles que j'annonçais dans ma dernière causerie.

A. M.

C'est aujourd'hui, 4 juin, que Marseille donne ses courses nautiques. « Cette fête de la mer, dit le *Sémaphore*, s'annonce comme devant être très-animée et très-intéressante. »

LES NUITS DE MONACO.

Le jour s'est écoulé, bleu, serein, radieux,
Et l'astre roi, géant, courant sur les montagnes,
De ses brûlants baisers a léché nos campagnes,
Qui soupirent tout bas l'hymne des doux adieux.
Les monts ont revêtu leur robe violacée ;
L'éther est transparent ; sous le doux vent du soir
Qui folâtre et se joue sur son glauque miroir,
La mer jette aux échos sa plainte cadencée.
L'air retentit partout des bruits mystérieux,
Précurseurs de la nuit : voilà qu'à l'horizon,
Comme un boulet de feu crevant une cloison,
La lune fend les flots et monte vers les cieux.
On dirait, à la voir, escaladant la plaine
Où courent à l'envi les rutilants soleils,
Une reine acclamée dans ses palais vermeils,
Par sa cour admirant sa majesté sereine,
Ou bien le char d'Elie, le prophète divin,
S'élançant sous les yeux du disciple Elysée
Vers l'éclatant séjour du céleste empyrée,
De sa gloire inondant les rives du Jourdain.
Ah ! qu'elle est belle ainsi flottante dans l'air pur !
L'onde en est argentée : les cieux sont réjouis
Et, devant la splendeur de la reine des nuits,
Les étoiles ravies s'effacent dans l'azur.

Lasse des feux du jour, la féconde nature
De la brise du soir aspire les senteurs,
De l'humide rosée boit à longs traits les pleurs,
Et les arbres géants livrent leur chevelure
Au souffle de la nuit. Tout se fait maintenant ;
Tout se livre au repos : les frères lucioles
Vont caressant les fleurs, buvant dans les corolles,
Coupes où Dieu versa leur nectar enivrant.
Coup-d'œil plein de grandeur et de magnificence !
O sublime tableau bien fait pour nous ravir !
Le golfe caressé par sa mer de saphir,
Couronné par ses bois pleins d'ombre et de silence,
Par les blanches maisons suspendues à son flanc,
Par les cimes des monts aux arêtes saillantes
Qui portent dans les nues leurs têtes éclatantes,
Bercé par l'infini, s'endort en soupirant.

AUGUSTE MARCADE.

On nous écrit de Hombourg :

La saison d'été s'annonce sous de brillants auspices : nous avons ici la princesse de Liegnitz qui avait contracté un mariage morganatique avec feu le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, père du roi actuel; puis, la princesse Dadiani et la comtesse de Kisseleff qui répand, chaque année, tant de bienfaits parmi les malheureux de cette contrée; M^{me} de Bismarck, femme du ministre-président prussien est attendue.

Les concerts donnés tous les soirs dans le jardin par l'orchestre du Kursaal nous feront prendre patience jusqu'à l'ouverture de la scène italienne. Cet orchestre est excellent et très-bien conduit par MM. Garbé et Koch; mais ce que le public recherche chaque soir avec avidité ce sont les morceaux exécutés sur le cornet à pistons par M. Delpech. C'est un artiste d'un grand talent, qui connaît au plus haut degré les ressources de son instrument, auquel il fait rendre des modulations si fines et si suaves, qu'on ne se lasserait jamais de l'entendre. Assi M. Delpech est-il couvert d'applaudissements et prié de répéter ses savantes variations dans lesquelles il excelle.

Nous nous associons de grand cœur à ces éloges donnés à un artiste qui a charmé cet hiver, à Monaco, nos brillantes soirées musicales.

A. M.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Il nous tombe des nues, ou plutôt de l'imprimerie Plon, l'illustre éditeur des œuvres de Sa Majesté l'Empereur, les épreuves d'un petit livre, qui doit être paru, hier, à Paris.

Ce livre (histoire ou roman) intitulé : *les Cloches de la Charité*, est l'œuvre d'une toute jeune femme, la fille de ce grand Mathieu (de la Drôme), que la science a eu le malheur de perdre le mois dernier. Nous parlerons du livre; en attendant, nous offrons aux lecteurs, la primeur savoureuse d'une préface de Méry.

A. DES TOURS.

Voici, lectrices, une histoire toute petite, toute simple, toute fraîche et toute chaste.

Je l'ai lue, pour ainsi dire, entre ciel et mer, étendu paresseusement sur une natte de lianes odorantes, la tête à l'ombre, sous les lauriers-roses et les orangers en fleurs de la villa Colombe que j'habite, et les pieds au soleil, sur les lapis lazuli de la Méditerranée!

Soit que la cloche de l'église de Monaco fût en avance, ou que le dîner fût en retard, six heures sonnaient, au moment où j'achevais la lecture de ce charmant petit livre.

A ce moment, le soleil, comme fatigué des labours du jour, s'élançait avec volupté des sommets fleuris de l'Estérel, dans les flots d'or, de pourpre et d'azur de la mer.

Seul, à l'horizon, un nuage mauve de couleur, en forme d'arête, semblait s'isoler pour mieux entendre, les sons mélancoliques de la cloche de Saint-Nicolas.

Cette adorable petite histoire, intitulée : *Les Cloches de la Charité*, que je viens de lire, aux derniers rayons du soleil couchant, au bruit des cloches de Monaco, m'a plongé dans une pure, douce, ineffable émotion. Tout était harmonieux, pendant l'heure que j'ai consacrée à lire ce petit livre. Les cent canaris du bon châtelain de la villa Colombe frissonnaient de plaisir dans leurs volières.

Le ciel était bleu, la mer semblait un miroir de topaze et les fleurs roses des pêchers et les fleurs de lait des orangers, entr'ouvraient leurs corolles : c'était une heure bénie, inondée en même temps de sons, de parfums et de lumière. J'entraî dans la serre, dont notre hôte a fait une salle à manger, ou, pour mieux dire, dans la salle à manger, dont il a fait une serre, et je racontai à nos commensaux mon impression.

On ne m'accorda la permission de me mettre à la grande table que sous serment de faire tout haut la lecture, après le café, de ce gracieux livre de femme ou d'enfant!

Si maintenant, on désire savoir comment ce manuscrit a été en ma possession pendant une soirée, ou comme dit notre tant regretté Alfred de Musset :

Que si d'aventure on s'enquête
Comment je fis cette conquête,
C'est l'allure de mon cheval.

C'est en effet l'allure du cheval de la victoria qui nous ramenait de Bordighiera à Menton.

Une calèche qui emportait de Menton à Bordighiera, quatre personnes, une jeune dame, deux jeunes filles et un beau vieillard, arriva droit sur nous, si bien que le cheval de notre victoria s'élança entre les deux chevaux de la calèche!

Grand émoi de part et d'autre! cris des passagers de la calèche!

Dispute des cochers des deux voitures! etc.

Lequel avait raison? lequel avait tort? je n'en sais rien et vraisemblablement je l'ignorerai toujours.

Quoi qu'il en soit, le vieillard, se dressa de toute sa hauteur, et nous regarda d'un air menaçant.

Je me levai, pour imiter de mieux cette mimique.

Mais en même temps que moi, sortait d'un nuage de velours, d'hermine et de petit-gris, une jeune femme, d'une merveilleuse beauté, qui m'apercevant les bras croisés et les yeux en fureur, s'écria :

« Méry! »

Et moi la reconnaissant :

« Madame la princesse!... »

Je jure que ni la princesse, ni moi, nous n'avons émis ce lieu commun : « Comme on se rencontre! »

C'était en effet, la jeune princesse polonaise X^{me}, veuve du prince X^{me}, tué il y a deux ans sous les murs de Varsovie.

La princesse que j'ai eu l'honneur de rencontrer, pour la première fois, à Paris, il y a huit ou neuf ans, me reconnut bien vite, comme un honnête débiteur reconnaît son créancier.

Un jour, dans un salon que je ne désigne pas, la princesse, pour une cause que je ne dirai pas davantage, avait perdu contre moi une discrétion,

Puis les jours, les semaines, les mois, les années avaient passé, et jamais le souvenir ne m'était revenu de la dette de cette noble et gracieuse personne.

Ce fut elle qui me le rappela.

« Vous êtes mon créancier, » dit-elle.

(On a si peu l'habitude d'être créancier, que je n'ajoutai qu'une foi restreinte aux paroles de la princesse.)

Je la regardai avec stupéfaction.

« Vous ne vous souvenez pas? » me demanda-t-elle en souriant.

J'avais envie de répondre que je m'en souvenais parfaitement; mais, craignant d'être interrogé, je lui dis avec franchise, que j'ignorais à quoi elle faisait allusion, à moins que ce ne fût la créance, que tous les fils d'Adam ont sur toutes les filles d'Ève.

A peine avais-je débité ce madrigal, que la mémoire me revint.

Je m'empressai d'ajouter, en soulignant ces mots :

« Il y a une sorte de *discrétion*, princesse, à oublier certains souvenirs.

— Comme on oublie les bienfaits! » dit avec vivacité la jeune femme.

Je m'inclinai.

Elle reprit.

« Demandez vite, il faut que nous arrivions à la Bordighiera avant la nuit. »

Je la regardai plus minutieusement.

Elle avait à son corsage un bouquet de violettes de Parme, de roses de Bengale et de camélias blancs.

D'où venait le bouquet, je ne saurais le dire.

En tout cas, c'était se faire payer indiscrètement une discrétion; je portai donc mes yeux ailleurs.

Sa main droite était dégantée, et le gant était négli-

gement jeté sur un rouleau de papier bleu, entr'ouvert, au fond de la voiture.

J'avais bien envie de demander le gant. Le gant d'une jolie femme est pour ainsi dire l'incarnation d'un serrement de main.

Mais ce rouleau bleu, sur lequel ce gant reposait, attirait tout particulièrement mon regard.

Que pourrait-il y avoir sur ces feuilles d'azur?

Qui sait? Peut-être les mémoires de cette charmante princesse.

Elle tourna les yeux vers le but, sur lequel les miens étaient fixés.

« Est-ce cela que vous souhaitez? » demanda-t-elle en soulevant gracieusement le rouleau.

« Oui! dis-je.

« Eh bien! » reprit la princesse en me le présentant, « prenez, mais à une condition, c'est que vous lirez sans en passer une seule ligne, tout ce qui est écrit là dedans. »

Je prononçai, selon la formule qu'elle m'indiqua, un serment solennel.

« Et maintenant, » ajouta-t-elle, « pour vous ôter bien vite de l'esprit que ce petit ouvrage est de ma fabrication, sachez que si j'avais l'ambition d'écrire, je commencerais par prendre un maître, et que ce maître se serait vous. »

Je m'inclinai de nouveau en rougissant autant du moins qu'on peut rougir sur une grande route.

L'auteur de ce petit livre, « ajouta-t-elle, » est la fille d'un des meilleurs amis de mon père. C'est un des grands chercheurs et un des grands trouveurs de votre pays et de ce temps.

De qui parlez-vous, princesse? demandai-je avec curiosité.

« De Mathieu (de la Drôme), » répondit la jeune femme.

« Alors, fis-je, » c'est moi, princesse, qui suis votre débiteur, attendu que l'homme qui sait la pluie et le beau temps, n'a pas dû manquer d'entourer le berceau de sa fille des astres bienfaisants. »

Et voilà comment j'ai eu connaissance de ce petit livre frais.

Je souhaite de tout mon cœur que les lectrices éprouvent à le lire une part de ma joie.

Les débuts des femmes en littérature, ressemblent aux débuts du printemps!

Qu'arrivera-t-il? — Sera-ce plus de fleurs que de pluie?

Sera-ce plus de pluie que de fleurs?

Puisque l'illustre père de cette jeune femme prévoit la pluie pour nous, permettez-moi, lectrices, de prédire les fleurs pour elle.

MÉRY.

Monaco, 5 mars 1865, Villa de la Colombe.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

Il y avait, mardi soir, foule extraordinaire devant l'exposition de MM. Ghémar frères. Cette exposition, en effet, renouvelée en grande partie, depuis quelques heures, offrait, pour la première fois, aux regards du public la collection de photographies que M. Ghémar a rapportées de son excursion de plusieurs mois à Nice et sur les bords de la Méditerranée.

Jamais, — si ambitieux que soit ce mot, il est ici à sa place, — l'art de la photographie n'a été poussé plus loin. Il y a, dans la nouvelle exposition Ghémar, des reproductions photographiques de têtes qui équivalent à de véritables tableaux, et qui ont tous les prestiges de la couleur et de la lumière. Deux panoramas, l'un de Nice, l'autre de Monaco, sont faits également pour attirer l'attention et donnent une idée scrupuleusement exacte de ces ravissants pays qu'aujourd'hui il n'est plus permis de ne pas connaître... au moins par leurs portraits.

La mort et les funérailles du grand-duc héritier de Russie ont fourni à M. Ghémar plusieurs sujets traités avec un caractère grandiose et un sentiment auxquels il semblait que la photographie eût se prêter difficilement.

Le prince couché sur son lit funèbre, — déjà reproduit par les journaux français illustrés, — son convoi, du lieu d'embarquement à la frégate *Alexandre Newski*, en passant sous les murs du vieux château de Villafranche, composition empreinte d'un cachet solennel et lugubre, ont fourni à M. Ghémar deux des souvenirs les plus intéressants des tristes épisodes dans lesquels il lui a été donné d'avoir, en quelque sorte, sa part d'historien. Ce dernier carton est la reproduction d'un dessin, d'après nature, exécuté par M. Ghémar et offert par lui à l'empereur de Russie.

Un groupe de trois gardes de la suite particulière de l'Impératrice est encore, sous le rapport des figures, une des meilleures choses que M. Ghémar ait rapportées de Nice. Rien de plus vivant et de plus *parlant*, pas même le groupe, envoyé de la même ville et déjà connu à Bruxelles, de MM. Alphonse Karr, Offenbach, Théodore Cogniard et Paul Bocage.

Dans cette exposition Ghémar, la plus belle qu'on ait vue encore, il y a surtout deux morceaux remarquables: le simulacre de branlebas de combat à bord de la frégate russe l'*Alexandre Newski*, tableau dans lequel se meut — c'est vraiment l'expression — plus de cent personnages saisissants d'action et d'expression — et l'inspection à bord du vaisseau français l'*Aigle*.

Il suffit de voir ces deux photographies pour comprendre le brillant succès que notre compatriote Ghémar vient d'obtenir à Nice, et la faveur dont il a été honoré par la famille impériale de Russie.

On nous écrit de Paris :

On parlait ces jours derniers du duché de Châtelleraud, lequel, à ce qu'on prétend, aurait été conféré à un héritier du duc de Hamilton, par un décret daté du même jour que celui qui a attribué le nom du duc de Montmorency au comte de Périgord. Voici à ce propos quelques renseignements historiques qui sont authentiques et d'un véritable intérêt.

James Hamilton comte d'Arran, avait favorisé le mariage de Marie Stuart avec François II; il avait conduit la jeune princesse en France et rendu des services signalés à la couronne. Pour le récompenser, Henri II lui donna par des lettres patentes du 6 mai 1549, le duché de Châtelleraud pour 12,000 livres de rente.

Mais parmi les otages que les protestants écossais livrèrent au roi pour sûreté de leur conduite, se trouvait le comte d'Arran, fils de James. Ce jeune homme, zélé protestant lui-même, fit de la ville de Châtelleraud une petite république religieuse. Arrêté par ordre du duc de Guise, il fut renfermé dans le château de Vincennes. Il réussit bientôt à s'échapper de sa prison, et retourna dans le Châtelleraudais, où il s'affilia à la conjuration d'Amboise. Plus heureux que la plupart de ses complices, il put se soustraire aux poursuites de Montpezat, sénéchal du Poitou, et se réfugier en Ecosse. Là il entraîna son père dans le parti des mécontents. Justement irrité, François II confisqua le duché de Châtelleraud et le réunit à la couronne.

Les membres de la maison d'Hamilton réclamèrent sans succès auprès de la cour de France jusque sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. En 1723 enfin, ils renoncèrent à toutes leurs prétentions moyennant une somme de 168,000 livres, qui leur fut accordée pour indemnité de jouissance.

Cependant Charles IX avait fait don de la terre de Châtelleraud à Diane légitimée de France, [fille de Henri II, née avant l'avènement de son père à la couronne.

Henri III l'avait retrouvée dans le domaine royal où elle était rentrée après la mort des héritiers de Diane; et il l'avait échangée, en 1574, pour les principautés de Dombes et de Beaujolais, avec François de Bourbon, duc de Montpensier, qui ne prit pourtant possession qu'en 1585.

De la maison de Montpensier, le duché était passé dans celle de la Trémoille. Il échut en 1763 au duc

d'Uzez et au marquis de Bonnelles comme héritiers maternels du prince de Talmont. A la mort du marquis, Louis-Nicolas marquis de Pérusse Descars, l'acheta sur licitation le 16 décembre 1770.

C'est deux ans après que le marquis de Pérusse établit dans les landes d'Archigny quelques restes des Acadiens, victimes d'un infâme guet-apens de l'Angleterre en 1755. Peut-être pour le récompenser de sa conduite patriotique, généreuse et désintéressée dans cette circonstance, Louis XVI lui permit en 1780 de faire porter par son fils le titre de duc de Châtelleraud.

On voit que le duché de Châtelleraud n'est point vacant et ne peut appartenir à la famille de Hamilton.

VARIÉTÉS.

Sous ce titre: *Plus de roulis, plus de mal de mer*, le *Courrier du Havre* publie ce que suit :

Le mal de mer ne constitue pas seulement une souffrance atroce, il est de plus un mal ridicule; il abrute sa victime et lui ôte, pendant toute sa durée, toute élégance et toute dignité. C'est là surtout ce qui le rend déplaisant et redoutable en France, où le comme il faut exerce un empire tyrannique.

Aussi tous les remèdes proposés, pour guérir le mal de mer sont-ils l'objet d'une attention bienveillante; bien que l'opinion la plus générale est que le mal est irrémédiable.

Or, voici un ingénieux inventeur qui affiche la prétention, non de guérir le mal de mer, mais d'empêcher le mal de mer de se produire en supprimant la cause la plus générale de ce mal désagréable. Cette cause est, dit-il, le roulis du navire. Supprimons donc le roulis du navire, s'est dit M. Dupré. — C'est le nom de l'inventeur; — et comme il l'a dit, il l'a fait.

Nous avons vu et examiné de près et attentivement le mécanisme à l'aide duquel M. Dupré supprime le roulis du navire, et nous avons acquis la conviction que cette invention est aussi ingénieuse mécaniquement parlant qu'efficace dans la pratique.

Voici en quels termes l'inventeur explique son mécanisme :

« Figurez-vous voir, dans le fond de cale du bâtiment, un arbre vertical tournant sur pivot, *contre lequel s'adapte* un cylindre en fonte formant un poids excentrique, qui se balance de tribord à babord, en s'opposant à l'influence des vagues.

« Ne vous persuadez pas que cette masse, se tournant naturellement vers le plan incliné, doive favoriser le roulis: l'expérience prouve évidemment le contraire, et vous allez le comprendre par l'exposé ci-après :

« Comme le roulis commence toujours par un petit ébranlement, le modérateur, dont la sensibilité est extrême, se porte aussitôt vers la pente et résiste de tout son poids jusqu'à ce que le bâtiment soit doucement venu reprendre son aplomb, et ainsi continuellement maîtrisé dès le début, il lui est impossible de prendre le roulis, quelle que soit la violence de la tempête.

« Le poids total de l'appareil, comparé à celui du navire, est de 4 pour cent, dont moitié remplace le lest ordinaire; donc, le poids du navire n'est augmenté que de 2 pour cent; son volume n'est que de un centième de celui du navire; il ne produit aucun choc, et l'usure en est insignifiante. »

Nous ne savons si cette description de l'inventeur donne une idée suffisamment claire de l'invention. Elle est claire pour nous qui avons vu fonctionner le petit modèle; elle le sera pour ceux de nos lecteurs

curieux de ces sortes de choses, qui se donneront la peine d'aller visiter, Grand Quai, n° 5, de huit heures du matin à onze heures, l'inventeur, lequel s'empressera de donner toutes les explications de son invention, dont il s'est assuré la propriété par un brevet.

L'application de l'invention de M. Dupré, dont l'utilité serait peut-être contestable sur des navires consacrés exclusivement au transport des marchandises, si l'on admet que le vieux proverbe maritime: *bon rouleur, bon marcheur*, soit une vérité, serait, en tous cas, un bienfait sur les bateaux à vapeur destinés au transport des passagers. Il est certain que le steamer qui s'assurerait cet avantage, à l'exclusion de ses concurrents, attirerait à lui les neuf dixièmes des passagers.

AUGUSTE MARCADE. — Rédacteur-Gérant.

CASINO DE MONACO.

Dimanche 4 Juin 1865.

CONCERT

à 2 h. de l'après-midi & à 8 h. du soir

Sous la Direction de

M. LUCAS.

PROGRAMME DU SOIR.

PREMIÈRE PARTIE.

Polonaise	FAUST.
Zampa, Ouverture	HÉROLD.
Andante de la symphonie en ut mineur	BEETHOVEN.
Mélodie originale pour le cor, composée et exécutée par M.	ALBRECHT.

DEUXIÈME PARTIE.

Giralda	ADAM.
Scherzo pour deux violons, exécuté par MM. Godeck et Paul	FERRARA.
Tropfen in das Walzermeer, valse	GUNG'L.
Veteranen-Polka	WOLMAR.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 mai au 2 juin 1865.

ID. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
ST-REMO. b. <i>Providence</i> , c. J. Gazzolo,	briques
ID. b. <i>St-Laurent</i> , c. L. Gazzolo,	id.
MENTON. b. <i>Daniel</i> , c. Cosso,	en lest
NICE. b. <i>Vintimille</i> , c. Pisan,	m. d.
ID. b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	id.
ID. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
ARLES. b. v. <i>Grand St-Nazaire</i> , c. Rey,	pierres t.
MARSEILLE. b. <i>Irène</i> , c. Convalle,	m. d.
CETTE. b. <i>Belle Brise</i> , c. Macarri,	vin
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
VINTIMILLE. b. <i>St-Jean</i> , c. Sibono,	planches
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
ID. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
CETTE. b. <i>Marie Joseph</i> , c. Fornari,	vin
NICE. b. <i>N-D-de-Miséricorde</i> , c. Bellone,	m. d.
ID. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
VINTIMILLE. b. <i>Miséricorde</i> , c. Marzenaro,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.


Départs du 27 Mai au 2 juin 1865.

NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ST-REMO.	b. <i>Providence</i> ,	c. J. Gazzolo,	id.
NICE.	b. <i>St-Laurent</i> ,	c. H. Gazzolo,	ids
MENTON.	b. <i>Daniel</i> ,	c. Casso,	citrons
VINTIMILLE.	b. <i>Vintimille</i> ,	c. Pisan,	en lest
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.
VINTIMILLE.	b. <i>St-Jean</i> ,	c. Sibono,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	id.
ID.	id.	id.	id.
MENTON.	b. <i>N-D. de Miséricorde</i> ,	c. Bellomo,	m. d.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.

La *Monographie des Hémorroïdes*, par le docteur **LEBEL**, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8°, prix : 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Echiquier, Paris. Consultat. — *Affranchir.* 26-22

LA PATERNELLE.
Compagnie Anonyme
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE, CONTRE L'INCENDIE, ETC
ASSURANCE DES ENFANTS.
A. DALBERA,
Agent de la Compagnie dans la Principauté de Monaco.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
MELANOGENE
De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.
Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE À TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'À CE JOUR.
Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.



Bulletin Météorologique du 28 mai au 3 juin 1865.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHERIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
28 mai	21	24	25	beau	nul.
29 »	22	26	27	id.	id.
30 »	23	26	27	id.	id.
31 »	24	26	28	id.	id.
1 ^{er} juin	24	27	28	id.	id.
2 »	23	26	27	id.	id.
3 »	24	27	28	id.	id.

Médaille d'or et Prix de 16,600 francs.

LAROCHE

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet Elixir stimulant contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies ; il modifie très vite l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit et toutes les affections fébriles.

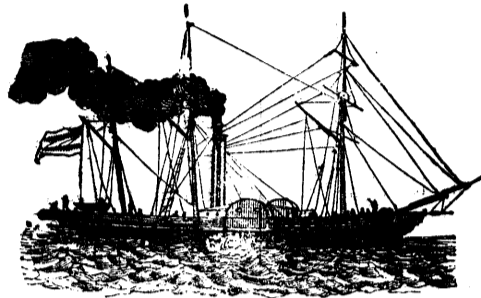
DÉPOT A PARIS, 13, Rue Drouot.

Et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.

PHOTO-MAGIE

Tout le monde photographe pour 20 francs.

Plaques et bains préparés d'avance pour faire, d'après nature, portraits, paysages, etc. — En adressant 2 fr. en timbres-postes à M. MARINIER, breveté s. g. d. g., faubourg Saint-Martin, 35, à Paris, on recevra franco la brochure explicative, — ou 24 fr. la boîte complète, pour la France. 48-7



SERVICE DU BATEAU A VAPEUR

LA PALMARIA

DÉPARTS DE NICE :

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} départ 11 heures du matin.
2^{me} id. 5 heures du soir

1^{er} départ : 1 heure du soir
2^{me} id. 10 h. 1/2

PRIX DE LA TRAVERSEE (EMBARQUEMENT ET DÉBARQUEMENT COMPRIS) : 1 FR. 50

Les Billets de passage sont délivrés au bureau de l'Agence situé sur le Port.

Des omnibus spéciaux partant du quai du Pont-Neuf, à côté du Café de l'Univers sont affectés à desservir chaque Départ et chaque arrivée du bateau.

SERVICE EN VOITURES

DÉPART CHAQUE DEUX JOURS : { DE NICE, à 10 heures du matin.
DE MONACO, à 8 id.

Le bureau des voitures est situé quai du Pont-Neuf, à côté du Café de l'Univers.

CORRESPONDANCE ENTRE MONACO & MENTON

DÉPART CHAQUE JOUR EN VOITURE : { De Monaco à 8 h. du matin.
De Menton à 11 id.

Prix de la place : 2 Francs. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales.

SAISON D'ÉTÉ
1865.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1865.

Grand et vaste établissement de Bains de mer : plage sablonneuse, pareille à celle de Trouville.

Les Bains de la Méditerranée conviennent particulièrement aux personnes nerveuses et aux tempéraments affaiblis qui supportent difficilement les Bains de l'Océan.

Le magnifique Casino, élevé aux bords de la mer, présente un panorama merveilleux d'où le regard embrasse la Méditerranée sur une immense étendue. On admire la construction d'une nouvelle terrasse, qui encadre brillamment les Jardins du Casino.

Le Casino, ouvert pendant toute l'année, offre aux familles étrangères les mêmes distractions et agréments que les Bains d'Allemagne: Hombourg, Ems et Baden-Baden.

Salons de Conversation, de Lecture et de Bal.

Concert deux fois par jour, l'après-midi et le soir, dans la Grande Salle du Casino.

Hôtels, Villas et Maisons meublés: prix modérés. — Station Télégraphique.

Le GRAND HOTEL de PARIS s'élève à la gauche du Casino. Cet Hôtel, organisé sur le modèle du Grand Hôtel du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est sans contredit l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — CUISINE FRANÇAISE. — Service à la Carte.

On se rend de Paris à Monaco en vingt-et-une heures; de Lyon, en douze heures; de Marseille, en six heures, par le chemin de fer de la Méditerranée, en passant par Nice.